



SYNDICAT REGIONAL FORCE OUVRIÈRE -Justice

17, bis chemin saint léonard 97438 Sainte-Clothilde-tel 06 92 82 85 10

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

L'année s'achève dans un contexte particulièrement préoccupant pour l'ensemble de nos établissements pénitentiaires.

Nous faisons face à une situation sans précédent, marquée par une surpopulation carcérale chronique qui frappe désormais de plein fouet notre département.

Le centre pénitentiaire de Saint-Denis enregistre aujourd'hui des taux de surpopulation jamais atteints, avec 916 détenus.

La maison d'arrêt de Saint-Pierre accueille près de 182 personnes détenues, pour une capacité 114 (dortoirs jusqu'à 16 détenus, matelas au sol...), et le centre de détention du Port évolue également avec un taux de surpopulation extrêmement élevé pour un établissement pour peine.

À cette situation déjà critique s'ajoute une crise aiguë des effectifs.

Les taux de vacances sont désormais exponentiels : il manque 23 agents à Saint-Denis et 11 au Port.

Les personnels, malgré leur engagement constant, peinent à faire face à la charge croissante et à l'épuisement professionnel qui s'installe.

La délégation territoriale, inaugurée en grande pompe il y a quelques années, reste quant à elle au point mort.

Nous l'avons déjà souligné lors du précédent CSA départemental : son manque d'autonomie financière, son organigramme sous-dimensionné et son implantation géographique inadaptée fragilisent sa mission et compromettent sa pérennité.

Nous nous interrogeons aujourd'hui sur les perspectives réelles de fonctionnement de cette structure censée être un levier de proximité et d'efficacité.

Dans ce contexte difficile, les personnels pénitentiaires de La Réunion continuent de faire preuve d'un professionnalisme irréprochable et d'une résilience exemplaire.

Mais jusqu'à quand pourront-ils tenir, sans moyens adaptés et sans reconnaissance institutionnelle ?

Le CSA départemental ne s'est plus réuni depuis mars 2024, et aucun déplacement officiel n'a été organisé depuis plusieurs années.

La Réunion semble être devenue le grand oublié de la DSPOM.

C'est pourquoi votre présence conjointe avec celle du DAP revêt aujourd'hui une importance toute particulière pour l'ensemble des personnels pénitentiaires de notre région.

Depuis de nombreuses années, FO Justice est force de proposition et acteur responsable du dialogue social.

À la suite de la réforme historique obtenue, nous poursuivons sans relâche notre action en faveur d'avancées indemnitaires, statutaires et sécuritaires pour l'ensemble des agents.

Aujourd'hui, nous attendons des réponses concrètes, des engagements clairs et une véritable reconnaissance de la situation spécifique de notre département dans les orientations de la DAP.

Monsieur le Président,

La situation dans nos établissements se détériore jour après jour, sans qu'aucune mesure structurelle ne soit mise en œuvre pour y remédier.

Les personnels attendent désormais des actes à la hauteur des enjeux, et non plus de simples constats.

FO Justice restera, comme toujours, vigilant, constructif et déterminé à défendre les intérêts des personnels pénitentiaires de La Réunion et à œuvrer pour un service public pénitentiaire digne, équitable et respectueux de ses agents.

ST Denis le 30/10/25

Les Membres du CSA D